

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 26 (1900)
Heft: 8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOUSSIONS, CONCOURS

Le Département des travaux publics met au concours les travaux de correction de la route cantonale n° 237, entre Bressonnaz et Vulliens.

Ces travaux, évalués à environ 57,000 francs, consistent en terrassements, chaussées, pont en maçonnerie et aqueducs.

Les soumissionnaires pourront prendre connaissance des plans, profils et conditions au Département des travaux publics, où leurs soumissions, cachetées et affranchies, devront parvenir avant le lundi 22 octobre 1900, à 10 heures du matin. Elles seront ouvertes en ce moment-là en présence des intéressés.

Les soumissions devront porter la suscription : Soumission pour la correction de la route de Bressonnaz à Vulliens.

Lausanne, le 9 octobre 1900.

Le Chef du Département des travaux publics :
DUBOUX.

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg ouvre un concours pour l'installation du chauffage central à vapeur et basse pression dans le nouveau bâtiment d'école à construire à la Neuveville, à Fribourg.

Prendre connaissance des plans et conditions au Bureau de l'Edilité de la Ville. Terme pour la remise des soumissions : 10 novembre 1900.

Pour la Direction de l'Edilité :
N. WINKLER.

Les travaux de menuiserie, 2^e section, pour le bâtiment des bains et séchoirs à Savatan, aux fortifications de Saint-Maurice, sont mis au concours.

Des entrepreneurs de nationalité suisse y réfléchissant peuvent prendre connaissance des plans, de l'avant-métré et des conditions, à partir du lundi 8 courant, au Bureau fédéral de constructions, à Saint-Maurice, ou au Palais fédéral, à Berne, pavillon est, chambre n° 158.

Les soumissions devront être adressées sous pli fermé, affranchi, et portant la suscription : « Travaux de menuiserie pour les bains de Savatan », d'ici au 18 de ce mois, à l'office soussigné.

BUREAU FÉDÉRAL DU GÉNIE,
Section des fortifications.

Adjudications

La construction du lot Bulle-Semsaes de la ligne Châtel-Bulle-Montbovon a été adjugée à M. Lindenmeyer, entrepreneur, à Vevey. Le premier tronçon, soit le lot Montbovon-Villars-sous-Mont, sera bientôt terminé.

Ecole de la Neuveville. — Adjudications : Maçonnerie : Ch. Winkler, entrepreneur; charpenterie : Pierre Winkler; ferblanterie : Daguët-Paul; couverture : Paul Mayer; béton armé : Ad. Fischer.

Autorisations de construire, Enquêtes, etc.

Fribourg

FRIBOURG. — Autorisations de construire accordées par la Municipalité du 10 septembre au 10 octobre :

L. Hertling, pour A. Lormain. — Transformation de rez-de-chaussée et devanture pour café. — Neuveville.

M. Vogelsanger. — Maison à louer. — Rue de Morat.

E. Faßel. — Ecurie, remise et grange. — La Pletscha.

Ch. Jungo, pour G. Vicarino. — Aménagement de logements. — Neuveville.

Vaud

LAUSANNE. — La Municipalité ouvre les enquêtes suivantes au sujet des demandes qui lui ont été présentées par :

1° M. C. Moser, architecte, pour démolir et reconstruire l'immeuble que possède M. Weill, place Pépinet et rue du Petit-Saint-Jean.

2° M. Samuel Légeret, maçon, pour diverses transformations à l'annexe du bâtiment de l'ancienne Boulangerie des Familles, rue du Flon.

3° MM. Mauerhofer et van Dorsser, architectes. Villa sur propriété de M. James Dubois, au lieu dit : En Chatagnéréaz.

MORGES. — La Municipalité ouvre une enquête au sujet de la demande présentée pour :

1° Un nouveau projet de construction sur la propriété de MM. von Auw frères et C^o, rue de la Gare.

2° Des modifications que M. Alexandre Berguer se propose d'apporter à son bâtiment, rue de la Gare.

TOUR-DE-PEILZ. — La Municipalité ouvre une enquête au sujet de la demande présentée par :

M. Maurice Wirz, architecte, tendant à être autorisé à transformer la ferme nommée « La Paisible », propriété de M. Grand d'Hauteville.

YVERDON. — Enquête. M. Joseph Chiocca, entrepreneur, au nom de M. Louis-Samuel Dugon, pour construire une maison d'habitation « En Curtil Maillet », chaussée d'Orbe.

VEVEY. — Enquête. Nicati et Burnat, architectes, pour bâtiment annexe, Société de l'Auberge de Famille, rue des Communaux.

CHARDONNE. — Enquête. Ch. Taverney-Forestier, pour dépendances sur la grand rue du village.

DÉCISIONS DU JURY

DU

Concours des plans pour le nouveau Bâtiment des Voyageurs

DE LA GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Premiers prix ex æquo (1100 fr. chacun)

MM. Prince et Béguin, architectes, à Neuchâtel;

MM. Leclerc et Lecerf, architecte et ingénieur, à Genève.

Deuxièmes prix ex æquo (650 fr. chacun)

MM. Chessex et Chamorel-Garnier, architectes à Lausanne;

M. E. Schaltenbrand, architecte, à La Chaux-de-Fonds.

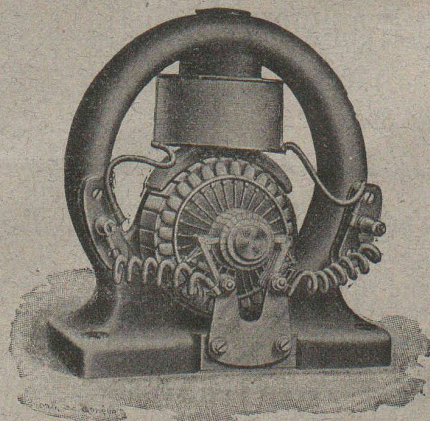
Les plans seront exposés au public pendant huit jours à partir du jeudi 18 octobre, de 9 heures à midi et de 1 à 5 heures du soir, dimanche matin compris, au nouveau Bâtiment judiciaire, au rez-de-chaussée.

FABRICATION PAR PROCÉDÉS MÉCANIQUES

assurant l'interchangeabilité de toutes les pièces

H. CUÉNOD, Ingénieur-Constructeur

12, Rue Diday, GENÈVE



RÉGULATEUR AUTOMATIQUE, syst. R. Thury, nouveau modèle, sans contacts électriques, appliqué au réglage du courant, aux réducteurs d'accumulateurs, etc.

LAMPES A ARC DIFFÉRENTIELLES, syst. R. Thury, à courant continu et alternatif. — Lampes en dérivation ou en série. — Lampes à longue durée en vase clos. — Lampes à faible intensité, etc. — Appareillage pour lampes à arc.

Transformateurs, rhéostats, bobines de self, charbons, accessoires.

PETITS MOTEURS ÉLECTRIQUES, syst. R. Thury, à courant continu et alternatif, mono et polyphasé. (H 6692 X)

Exposition Universelle, Paris 1900 : Une médaille d'or. Une médaille d'argent.